

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Les Hôtes du Palais.

PARTIE OFFICIELLE :

Ordonnance Souveraine portant nomination à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.
Arrêté municipal concernant la circulation des véhicules.

ÉCHOS ET NOUVELLES :

Fête patronale de Sainte-Dévote.
Manifestation en l'honneur du Général Roubert.
Remise de Médailles d'honneur.
Obsèques de M. Jean Blanchy, ancien Sous-Secrétaire des Commandements.
Société des Conférences. — Correspondance inédite de Flaubert et d'Alphonse Daudet, par M. Chauvelot. — Le Soleil, par M. Saporte.
Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

LA VIE ARTISTIQUE :

Théâtre de Monte-Carlo. — Saison d'Opéra : Samson et Dalila; La Walkyrie; Thais.

Annexe au « Journal de Monaco » :

CONSEIL NATIONAL. — Compte rendu de la séance du 2 décembre 1926.

MAISON SOUVERAINE

S. A. S. le Prince Festetics de Tolna est depuis hier l'hôte de S. A. S. le Prince Souverain au Palais.

PARTIE OFFICIELLE**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 542.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. le Maréchal de France Philippe Pétain est nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-sept.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

LOUIS.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles;

Vu la Loi Municipale du 3 mai 1920;

Considérant que l'intensité de la circulation des véhicules nécessite de nouvelles dispositions pour certaines voies de la Principauté;

Arrêtons :**ARTICLE PREMIER.**

Les prescriptions de notre Arrêté du 5 mai 1926, interdisant la circulation des véhicules sur une partie du boulevard Albert I^{er}, sont suspendues.

ART. 2.

Est remis en vigueur l'article 1^{er} de notre Arrêté du 9 novembre 1924, ainsi conçu :

« Tout véhicule quel qu'il soit devra emprunter « la rue du Port et le boulevard Albert I^{er} pour « la direction place d'Armes-Monte-Carlo, et la « rue Grimaldi pour la direction Monte-Carlo- « place d'Armes. »

ART. 3.

Toute infraction au présent Arrêté sera punie conformément à la loi.

Monaco, le 29 janvier 1927.

Pour le Maire :

Un Adjoint, P. GIOFFREDO.

ÉCHOS & NOUVELLES

La fête patronale de Sainte-Dévote a été célébrée la semaine dernière avec la solennité accoutumée. De nombreuses maisons avaient été pavoisées pour la circonstance. Les yachts dans le port, le paquebot français *Canada*, avaient arboré le grand pavois.

Mercredi au soir a eu lieu la traditionnelle cérémonie de l'incendie de la barque sur la place Sainte-Dévote. LL. AA. S. le Prince Souverain, la Princesse Héritaire, le Prince Pierre, S. A. S. le Prince de Furstemberg présidaient cette cérémonie. Leurs Altesses Sérénissimes ont assisté auparavant à la bénédiction donnée dans l'église Sainte-Dévote. La sonnerie des cloches et l'exécution de l'*Hymne Monégasque* par la Musique Municipale ont annoncé l'arrivée des Princes qui ont été salués sur le seuil par le Clergé paroissial et conduits processionnellement dans le chœur. Leurs Altesses Sérénissimes étaient accompagnées de M. le Conseiller Privé Fuhrmeister et de M. le Général Roubert.

LL. GG. M^{gr} Rivière, Archevêque d'Aix, et M^{gr} Clément, Evêque de Monaco, avaient également pris place dans le chœur.

M^{me} la Comtesse Gastaldi, S. Exc. le Ministre d'Etat, M. le Président du Conseil National, M. le Maire, M^{gr} Lesage se trouvaient aux premiers rangs des places réservées.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la Famille Souveraine et S. A. S. le Prince de Furstemberg se sont rendus sur la place et ont accompli le geste symbolique en mettant le feu à la barque.

Jeudi matin, à 8 heures, une salve de 21 coups de canons tirée de la batterie de l^{re} Quarantaine a annoncé la solennité du jour.

A 9 h. 1/2, une manifestation intime a eu lieu dans la salle synodale de l'Evêché à l'occasion de la remise à M^{gr} Perruchot de la « mantiletta » qui lui

a été offerte par la Maîtrise. Sa Grandeur, avant de revêtir le prélat de l'ornement pontifical, a prononcé une émouvante allocution.

La messe solennelle a été célébrée à 10 heures à la Cathédrale, par S. G. M^{gr} Simeone, ancien Evêque de Corse, actuellement Evêque de Fréjus et Toulon.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. la Princesse Héritaire, accompagnés de M^{me} la Comtesse Gastaldi, Dame d'honneur, et de M. le Général Roubert, premier Aide de camp, ont été reçus au seuil de l'église métropolitaine par S. G. M^{gr} Clément et M. le Chanoine Delpech, Curé de la paroisse. Leurs Altesses Sérénissimes ont pris place aux fauteuils qui Leur avaient été réservés au milieu du transept.

S. G. M^{gr} Rivière, Archevêque d'Aix, revêtu de la *Capa magna*, présidait la cérémonie. Dans le chœur avaient pris place LL. GG. M^{gr} Ricard, Evêque de Nice, M^{gr} Clément, Evêque de Monaco, et le T. R. P. Dom Léonce, abbé mitré de Lérins, ainsi que M^{gr} Lesage, actuellement l'hôte du Palais de Monaco, et M. l'Abbé Khayatte, recteur de la mission syrienne à Paris.

Dans la nef, on notait la présence de S. Exc. le Ministre d'Etat, de M. le Président du Conseil National, de M. le Secrétaire d'Etat, de M. le Maire de Monaco, de M. le Consul Général de France, de M. le Consul d'Italie, et de la plupart des fonctionnaires et membres des Corps élus.

Au cours de la cérémonie, la Maîtrise, sous la direction de M^{gr} Perruchot, a exécuté la Messe du Pape Marcel, des œuvres de Vittoria, P. de la Tombelle, Croce et Haëndel.

A l'issue de l'office, S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. la Princesse Héritaire ont été reconduits jusqu'au seuil de l'église avec le même cérémonial qu'à Leur arrivée.

A l'occasion de la fête patronale de la Principauté, S. A. S. le Prince Souverain, assisté de LL. AA. SS. la Princesse Héritaire et le Prince Pierre, recevait à déjeuner, au Palais de Monaco, LL. GG. NN. SS. l'Archevêque d'Aix, les Evêques de Fréjus et Toulon, de Nice et de Monaco et le T. R. P. Abbé Mitré de Lérins; M^{gr} Perruchot; M^{gr} Lesage; l'Abbé Khayatte; le R. P. de Waubert; le R. P. Christ et le Général Roubert.

D'autre part, à l'Evêché, un déjeuner intime, présidé par M. le Chanoine Germond, Vicaire Général de Nice, réunissait les principaux membres des Clergés de la Principauté, les assistants de l'Archevêque d'Aix, des Evêques de Fréjus et Toulon, de l'Evêque de Nice et du T. R. P. Abbé Mitré de Lérins.

Dans l'après-midi, les reliques de Sainte Dévote ont été portées processionnellement à l'église Sainte-Dévote.

Sur la place du Palais, S. G. M^{gr} l'Archevêque d'Aix a donné la bénédiction des reliques tandis que la Garde du Palais rendait les honneurs. La Famille Souveraine a assisté de la terrasse du premier étage du Palais à cette pieuse manifestation.

Sur le boulevard Albert I^{er} où une estrade avait été dressée M^{gr} Rivière a béni la mer. A ce moment

les Carabiniers, suivant la coutume traditionnelle, ont tiré une salve de mousquetterie.

Les reliques ont été solennellement reçues par le clergé paroissial et une nouvelle bénédiction a été donnée dans l'église par S. G. l'Archevêque d'Aix. La procession regagna ensuite, par la rue Grimaldi, l'avenue de la Porte-Neuve, la rue de Lorraine et la rue Comte-Félix-Gastaldi, la Cathédrale où la Maîtrise fit entendre le *Te Deum* de Molitor.

Une dernière bénédiction a été donnée par M^{sr} Simeone, Evêque de Fréjus et Toulon.

Une charmante cérémonie s'est déroulée, à la caserne des Carabiniers de la place du Palais, où les Chefs de caserne, ainsi qu'une délégation de Carabiniers s'étaient réunis pour offrir au Général Roubert, récemment promu Officier de l'Ordre de Saint-Charles, les insignes en brillants de sa nouvelle dignité.

M^{me} Roubert et M^{lle} Roubert, ainsi que M^{me} de Serres de Mesplès, assistaient à cette cérémonie intime.

Le Capitaine de Serres de Mesplès, au nom du Corps des Carabiniers, prononça à l'égard de leur Chef des paroles de déférence et de dévouement et épingla la Croix sur la poitrine du Général Roubert.

Le Général Roubert, très touché de cette marque de sympathie, répondit en termes émus et fit à son tour une heureuse allusion à la promotion au grade de Chef d'escadrons de cavalerie du Capitaine de Serres de Mesplès, à qui il adressa les affectueuses félicitations de tous.

Un champagne d'honneur fut ensuite servi et les assistants vidèrent leur coupe à la santé du Général Roubert et de sa famille.

S. Exc. M. Piette, Ministre d'Etat, accompagné de M. Gallèpe, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, s'est rendu vendredi après-midi à la Mairie de Monaco, un peu avant l'ouverture de la session du Conseil Communal, pour remettre au nom de S. A. S. le Prince, la Médaille d'honneur de 2^e classe aux appariteurs Emile Bourgues et Clair Chiabaut, et la Médaille d'honneur de 3^e classe à l'appariteur Barthélemy Vajra et à l'employé André Gallo du Service municipal d'Hygiène.

M. le Maire, les Adjointes et plusieurs Conseillers communaux assistaient à cette remise, au cours de laquelle, S. Exc. M. le Ministre donna l'accolade aux nouveaux médaillés.

En quittant la Mairie, S. Exc. le Ministre d'Etat, accompagné de M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, s'est rendu à l'Ecole primaire de garçons, où en présence de S. G. M^{sr} l'Evêque, de MM. de Villeneuve et l'abbé Rocher, Inspecteurs des Ecoles, du T. C. F. Directeur et des professeurs du Cours Supérieur, il a, par délégation Souveraine, remis la Médaille d'honneur de 1^{re} classe aux T. C. F. Sophroné et Thévis, qui comptent une trentaine d'années de services, et la Médaille d'honneur de 2^e classe au T. C. F. Trophime-Marie, qui a déjà une vingtaine d'années de services.

Son Excellence et Sa Grandeur ont donné l'accolade aux médaillés dont le dévouement à la jeunesse est vivement apprécié.

S. Exc. M. Piette, S. G. M^{sr} Clément, M. Gallèpe, M. P. de Villeneuve et l'Abbé Rocher, se sont ensuite rendus au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, dans la salle de la Communauté, où en présence de M^{me} Saint-Justinien, Supérieure, entourée des Dames de Saint-Maur et des Sœurs converses déjà médaillées, M. le Ministre d'Etat a remis, au nom du Prince, la Médaille d'honneur de 1^{re} classe à Sœur Joseph, des Sœurs converses de Saint-Maur, qui compte quarante années de fidèles services aux cuisines de la Communauté, des soupes scolaires et de la colonie scolaire de vacances de Castellane.

Conformément à la tradition, S. Exc. le Ministre

d'Etat a donné l'accolade à la Sœur Joseph dont le dévouement est bien connu,

Dans ces différentes missions, S. Exc. le Ministre d'Etat s'est plu à rappeler les mérites des nouveaux médaillés et à leur adresser ses plus cordiales félicitations auxquelles se sont associées les personnalités qui l'accompagnaient.

Les obsèques de M. Jean Blanchy, ancien Sous-Secrétaire des Commandements de S. A. S. le Prince Charles III et de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles et de la Légion d'honneur, Président d'honneur de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères, ancien Président fondateur de l'Office de la Prévoyance Mutuelle, ont été célébrées, samedi dernier, à la Cathédrale.

Le jour même du décès, survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, S. A. S. le Prince Souverain, accompagné de Son Secrétaire particulier, M. A. Mélin, s'était rendu au domicile mortuaire pour exprimer Ses condoléances à M^{me} Jean Blanchy et à la famille du défunt.

S. Exc. le Ministre d'Etat, M. le Président du Conseil National, M. le Secrétaire d'Etat, le Général Roubert, M. le Maire de Monaco et de nombreuses personnalités étaient allés dans la journée présenter leurs condoléances ou s'inscrire sur le registre.

C'est à 10 heures, dans la matinée de samedi, que la levée du corps a été faite à la villa Jean-Blanchy par M. le Chanoine Delpech, curé de la Cathédrale.

Avant l'heure fixée, M. le Général Roubert, Président de la Section de la Légion d'honneur, avait déposé lui-même sur le cercueil du légionnaire défunt la palme offerte par la Section de Monaco.

Le deuil était conduit par MM. Adolphe Blanchy, Sous-Chef du Secrétariat particulier de S. A. S. le Prince, et Achille Blanchy, frères du défunt, Adolphe Fuhrmeister, Conseiller privé et Chef du Cabinet civil, son neveu, et par les membres de la famille.

Parmi les fleurs qui recouvraient le char funèbre encadré d'un piquet de Carabiniers, on remarquait la couronne offerte par S. A. S. le Prince Souverain.

Derrière le corbillard, un serviteur portait sur un coussin les décorations du défunt.

Des Sœurs des Communautés religieuses venaient immédiatement après.

Dans le cortège, précédé par les Orphelines de Monaco, avaient pris place les autorités et les personnalités de la Principauté.

S. A. S. le Prince Souverain, accompagné du Général Roubert, Son premier Aide de camp, a tenu à assister au service funèbre et a pris place dans le chœur.

S. G. M^{sr} Clément occupait sa stalle.

La messe a été célébrée par M. le Chanoine Delpech. Au cours de la cérémonie, la Maîtrise sous la direction de M^{sr} Perruchot, et M. M.-C. Scotto aux grandes orgues se sont fait entendre.

Avant de se retirer, S. A. S. le Prince Souverain a daigné renouveler l'expression de Ses condoléances à MM. Adolphe et Achille Blanchy et à M. Adolphe Fuhrmeister.

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière où, après les dernières prières récitées par M. le Chanoine Janin, l'inhumation s'est faite dans un caveau de famille.

SOCIÉTÉ DE CONFÉRENCES

M. Chauvelot, gendre d'Alphonse Daudet et critique littéraire réputé, avait réservé aux habitués des Conférences du lundi, la primeur d'une correspondance inédite échangée de 1874 à 1880 entre Flaubert et l'auteur de *Numa Roumestan*.

Ces lettres, sans présenter par elles-mêmes un intérêt de premier ordre, servent à éclairer les rapports d'amitié qui unissaient les deux célèbres écrivains et à mettre en relief la puissante et généreuse figure de l'ermite de Croisset.

C'est ce qu'a fait avec beaucoup d'agrément le conférencier qui sait à merveille animer son sujet, tracer un portrait, peindre une époque, faire jaillir d'un trait anecdotique une considération générale et ajoute à toutes ces ressources un art de diseur et de lecteur absolument remarquable.

Les auditeurs ont, grâce à lui, pénétré dans l'intimité de cette phalange fameuse qui groupait, autour du *bon géant*, Zola, Goncourt, Huymans, Céard, Hennique et un tout jeune homme qui s'essayait dans les lettres sous le pseudonyme de Guy de Valmont et qui ne devait que plus tard illustrer son véritable nom de Guy de Maupassant.

Des lettres échangées entre le père de M^{me} Bovary et celui de Jack, et des commentaires dont les éclaire M. Chauvelot, la figure du méridional ressort aussi séduisante qu'elle nous est connue, celle du normand peut être grandie encore. Ce maître méconnu, insulté par la critique, quasi ignoré du public, soutenu seulement par quelques ferventes admirations au premier rang desquelles il faut citer celles de Zola et de M. et M^{me} Alphonse Daudet, ce grand isolé encourage, conseille, dirige ses jeunes amis et ses disciples et se réjouit, sans trace d'arrière-pensée, des succès que leur assure un talent plus accessible ou un plus habile savoir-faire, alors qu'ils lui sont refusés. L'homme est généreux et bon autant que l'écrivain est grand.

LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre ont honoré cette réunion de Leur présence et ont daigné féliciter le conférencier qui a été longuement applaudi.

Jeudi soir, M. Saporte, professeur au Lycée, a vivement intéressé par sa conférence sur « Le Soleil ». Ce sujet a été traité avec ampleur et compétence.

C'est tout d'abord l'histoire de la question avec des aperçus précis sur les idées des Egyptiens et des Grecs, puis l'étude des différents calendriers, des variations de l'écliptique, des saisons, des zones de température des éclipses.

Des expériences simples avec un globe terrestre et une lampe, des projections sur verre et des croquis au tableau noir permettaient à chacun de suivre aisément les explications du conférencier.

Celui-ci a parlé assez longuement des différentes hypothèses émises sur la constitution du soleil et de leur vérification par l'analyse spectrale.

Les vues sur verre et un film montrant un éclipse de soleil ont illustré heureusement cette instructive conférence, très applaudie.

Le Tribunal Correctionnel, dans ses audiences des 11, 18 et 25 janvier 1927, a prononcé les jugements suivants :

P. H., veuve S., sans profession, né le 3 juin 1877, à Naples (Italie), demeurant à Monaco. — Tenue illicite de garnie : 16 francs d'amende (avec sursis).

R. L.-B.-J., peintre en bâtiment, né le 16 mars 1901, à Menton (A.-M.), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin. — Vol : un mois de prison.

R. J.-M., maçon, né le 10 février 1902, à Nice, sans domicile fixe. — Vols et complicité de vols par recel : acquitté pour un des délits de vol et complicité de vol par recel ; deux années d'emprisonnement pour l'autre délit de vol.

C. L., né le 4 avril 1899, à Saint-Lattier (Isère), chauffeur d'automobile, demeurant à Monaco. — Tentative d'escroquerie : dix-huit mois de prison et 50 francs d'amende.

C. E.-M., mécanicien, né le 12 décembre 1903, à Oneglia, province d'Imperia (Italie), demeurant à Monaco. — Complicité de tentative d'escroquerie et vols : acquitté pour un des délits de vol ; trois ans d'emprisonnement et 50 francs d'amende pour les autres délits.

D. S., valet de chambre, né le 23 septembre 1904, à Rogliano, province de Cosenza (Italie), demeurant à Monte-Carlo. — Coups et blessures volontaires : un mois de prison.

P. A., laitier, né le 11 janvier 1898, à Milan, demeurant à Monaco. — Falsification de denrée alimentaire (lait) : 25 francs d'amende (avec sursis).

S. G., négociant, né le 28 novembre 1887, à Saint-Denis (Seine), demeurant à Monaco. — Vente de comestibles corrompus : 16 francs d'amende.

De G. d'A., L.-M.-E.-F., fils de E. et de M. C., né à Paris, le 14 février 1883, sans profession, demeurant à Monaco. — Outrage public à la pudeur : un mois de prison.

P. G.-P.-J., fils de P. et de A. C., né à Marseille, le 18 octobre 1907, employé d'hôtel, demeurant à Nice, rue d'Angleterre, hôtel Saint-Louis. — Outrage public à la pudeur : quinze jours de prison.

C. J., fils de J. et de A. F., né le 30 juin 1884, à Benevelle, province de Cuneo (Italie), négociant, demeurant à Monaco. — Exercice illicite de commerce : 16 francs d'amende.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE DE MONTE-CARLO

Samson et Dalila. — La Walkyrie. — Thaïs.

La saison d'opéra s'est ouverte, l'autre mardi, avec *Samson et Dalila* de Saint-Saëns ; puis, successivement, jeudi et samedi — pour que la semaine soit bien remplie — la *Walkyrie* de Wagner vint affirmer sa splendeur géniale et la *Thaïs* de Massenet exhiber ses fragilités gracieuses et le factice de son charme enrubanné de nervosité, enguirlandé d'habileté.

Ces trois ouvrages, fort divers d'accent, de signification et de beauté sont si souvent joués, ici, que plus n'est besoin d'en parler. Ressasser les mêmes mots flanqués des mêmes adjectifs, finirait par friser le fastidieux. Il est des lassitudes qu'il est prudent de ne point imposer aux meilleures bonnes volontés.

Nous nous gardons donc de répéter que *Samson et Dalila* est la maîtresse œuvre théâtrale de Saint-Saëns et que la célébrité de cet « opéra biblique » est fort solidement établie. Cependant, comment dissimuler que plus on entend *Samson et Dalila*, plus on est persuadé qu'ils s'en est fallu d'un rien pour que cet ouvrage fût un chef-d'œuvre ? Quelque peu d'émotion, un tantinet de cœur et le tour était joué. Mais Saint-Saëns, compositeur de savoir et de science, non d'imagination, n'avait rien d'un inspiré vibrant aux souffles de la passion.

Sa nature froide, raisonnable et compassée ne le portait pas aux emballements éperdus.

Artiste ès-technique, fort en thème de l'harmonie, n'ignorant quoi que ce soit de la mathématique sonore, déconcertant contrepointiste, fervent de la fugue, prodigieux triturateur de notes, musicien jusqu'aux moelles, il lui manquait ce que Victor Hugo appelle « cela », c'est-à-dire l'étincelle du génie. Aussi, en écoutant sa musique de noble accent, de forme extrêmement châtiée, extraordinairement travaillée, de ligne impitoyablement pure, si l'on est obligé de rendre hommage au surprenant talent dépensé dans la partition, rarement l'enthousiasme vous gagne.

Là tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme... sans volupté.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur l'auteur de *Samson et Dalila*, il serait d'une flagrante injustice de lui appliquer la phrase de l'*Andromaque* d'Euripide : « ô Renommée, Renommée ! Combien de mortels tu as « grandis et illustrés qui n'avaient pas de valeur ! »

La *Walkyrie* appartient au petit nombre de ces radieux chefs-d'œuvre qui, à chaque nouvelle audition, impressionnent toujours davantage. Les magnificences du 1^{er} acte, où la mélodie s'épanche généreuse,

...Comme ces eaux si pures et si belles

Qui coulent sans effort des sources naturelles ;

les grandeurs du second acte, que magnifie l'incomparable solennité de la scène de l'annonce de la mort ; les sublinités du 3^e acte, formidablement secouées par l'épique chevauchée des Walkyries, dominées par les inoubliables adieux de Wotan, illuminées par l'ardent reflet des flammes allumées par un Dieu....

Quel Tout que ces trois actes contenant de l'angoisse et de la tendresse, de la solennité et de la simplicité, de la douceur et de la violence, de l'éloquence et de la poésie, de la haine et de l'amour, de l'idéal et du réel, de l'humanité et du divin ! Et quelle musique ! De l'enchevêtrement des mélodies, qui s'épanouissent pour disparaître et reparaitre dans l'orchestre, se présentant sans cesse sous des formes différentes et imprévues ; des modifications des motifs caractéristiques et plastiques, liées intimement aux mouvements du drame ; du mélange des phrases-types ; de l'amoncèlement des richesses

d'un orchestre sans pair et d'une instrumentation sans rivale ; du tissu symphonique aux mirifiques dessins, aux colorations enchanteresses, se dégage une idée d'ensemble, une pensée supérieure, qui exerce son empire sur l'ouvrage entier et lui communique cette puissante unité, ce caractère de solidité, cette ampleur de ligne, cette magistrale souveraineté qui confondent l'admiration. Dans *La Walkyrie* on ne quitte pas les cimes : On baigne dans une atmosphère de beauté.

Eclos, à l'heure éclatante, où le génie de Wagner était dans son plein, cet ouvrage, maintenant compris et chéri de tous, est d'un charme et d'une robustesse incommensurables.

Thaïs, cette saison encore, vient de reparaitre, heureuse et fêtée, sur la scène de Monte-Carlo. L'attrait singulier que sa musique exerce sur l'éternel féminin ne s'est point affaibli. La séduction est la même. Au reste, pourquoi en serait-il autrement ? Dès qu'elle surgit, en mars 1894, sur les planches subventionnées de l'Opéra de Paris, *Thaïs* plut infiniment. La foule qui, volontiers, préfère le joli au beau, ne lui ménagea pas ses bravos et ses acclamations. Si, à en croire Baudelaire, « le public est, relativement au génie, une horloge qui retarde », il faut convenir que, relativement à certain genre de talent, le public est loin d'être « une horloge qui retarde. » Il n'hésite guère à porter au pinacle ce qui lui agrée, ne le trouble pas dans ses habitudes et flatte le penchant de bonne compagnie qui l'incline vers les ouvrages d'une amabilité accueillante et fleurie. Quant aux œuvres de haute inspiration, de vol fier, ayant la prétention de relever du beau et l'audace de rompre brutalement avec la banalité, chère aux âmes bien nées — œuvres violentant le goût, bourgeois, sortant du train-train des conventions rendues augustes par l'usage, — pour celles-là le public moutonnier n'a que sarcasmes et huées... d'abord. Ensuite, quand l'œuvre a réussi à triompher des négations, des ricanelements et des sifflets et que son succès est dûment consacré, alors, moderne Sicambre, le brave public, adorant ce qu'il a brûlé, se transforme en admirateur convaincu, en joueur de flûte infatigable, en thuriféraire forcené, n'admettant plus la moindre critique de l'œuvre objet de son exaltation. Et ses sincérités sont d'autant plus entières, absolues et respectables qu'elles ont le mérite d'être successives.

La vérité est que lorsque, du premier coup, une œuvre transporte d'aise et fait délirer la majorité compacte, on est à peu près fixé sur sa valeur d'art. Charmante, délicieuse, adorable, regorgeant d'adresse, d'un irrésistible agrément, tant que vous voudrez, mais belle œuvre, non pas. C'est le cas de *Thaïs*.

Voyez, par exemple, ce qu'il advint à la *Mignon*, d'Ambroise Thomas. Cet opéra-comique chanceux alla au zénith le premier soir et, pendant plus de quarante années, le monde entier en raffola. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Par contre, sur quel piédestal de gloire est maintenant juché Wagner que, jadis, on criblait d'insultes, abreuvait de fiel et piétinait avec rage !

C'est que Ambroise Thomas était un simple musicien de talent, tandis que Wagner est un génie colossal. L'un passe, l'autre demeure. Ainsi est observée et affirmée la grande loi de justice qu'irrigent l'art. Aux habiles, superlativement agréables, d'accès facile, la renommée et la réussite viagères ; aux génies de redoutable approche, pleins d'aspérités et de grandeurs, l'avenir prometteur d'éternité.

En attendant que sonne pour elle la minute fatale qui la fera sombrer dans l'oubli, *Thaïs* ne se fatigue pas d'épandre les faveurs de ses sensualités mélodiques, les délicatesses de ses grâces apprêtées et les impétuosités calculées de ses élégantes et nerveuses jolieses. Et tout le monde est content.

Des trois ouvrages représentés, incontestablement la *Walkyrie* bénéficia de la meilleure interprétation. Mme Poolman-Meissner, à qui le rôle de Dalila n'avait pas été très favorable, s'est révélée artiste admirable dans le personnage de Brunnehilde, auquel elle prête une physiologie grandiose. Elle a une profonde compréhension du rôle qu'elle joue et chante comme doit être joué et chanté ce magnifique rôle d'héroïne du drame wagnérien. Mme Marisa Ferrer fut une Sieglinde de tout premier ordre. Onques vit-on et entendit-on plus parfaite Sieglinde. M. Franz, remarquable Siegmund, M. Lapeyre, louable Wotan, M. Huberdeau, non moins louable Hounding, et Mmes Dubois-Lauger, Nina-Lyns, Ginnel, Gervais, Lacroix, Bilhon, Faletti, Orsoni formaient un ensemble fort excellent. Décoration et mise en scène dignes du chef-d'œuvre. Orchestre sans reproche, que M. Léon Jehin dirigea à la perfection.

Dans *Samson et Dalila*, Mme Poolman-Meissner eut de beaux moments ; mais, visiblement gênée, elle ne put donner toute sa mesure. MM. Franz, Tilkin-Servais, Lapeyre et Huberdeau, chargés des rôles de Samson, du grand prêtre, du vieillard hébreu et d'Abimelech, s'acquittèrent de leur tâche qui avec talent, qui avec conscience.

Le divertissement ravit les yeux. Décors, costumes fastueux comme à l'ordinaire. L'orchestre mit en particulier relief les exquis détails de la partition. M. Léon Jehin surveillait et conduisait la manœuvre de la phalange des instrumentistes avec son autorité coutumière.

En Thaïs, Mlle Marise Beaujon fit preuve d'intelligence et de juvénile ardeur. Elle est sans doute un peu tumultueuse en ses gestes ; mais qu'importe puisqu'elle n'est point dépourvue des qualités qui sont indispensables pour bien chanter le rôle de la courtisane grecque mise à la sauce musicale française par l'enjoleur Massenet. A côté de Mlle Beaujon, MM. Lapeyre, Fillon, Regad, Stéphane, Mlles Lacroix, Bilhon et Dubois-Lauger tenaient les différents rôles de l'opéra.

Le Divertissement, les décors et les costumes ajoutèrent à la splendeur du spectacle.

L'orchestre se montra impeccable, faisant le plus grand honneur à son vénéré chef, M. Léon Jehin. Pour obéir à la tradition, la fameuse *Méditation*, superbement jouée par M. Wagemans, fut couverte de bravos et redemandée à grands cris.

Samson et Dalila, la *Walkyrie* et *Thaïs*, déclanchèrent d'aussi unanimes que furieux applaudissements.

Ce qui tendrait à prouver que toutes les œuvres sont égales devant l'applaudissement. A. C.

AU CONCERT CLASSIQUE

Quel complet et beau pianiste que M. Robert Casadesus ! Quel régal vraiment peu commun qu'une exécution de sa façon si pleinement artiste, où la virtuosité s'enveloppe de grâce, où la vélocité est perlée, où tout, est harmonieux, fort et poétique, où s'affirment un sentiment réfléchi et raffiné, une parfaite entente de la musicalité. M. Robert Casadesus a joué comme un ange... qui jouerait du piano, le *Concerto en La majeur* de Liszt. Et ce n'est pas précisément une composition accessible à n'importe quel rouleur de gammes que ce *concerto* magnifique et hérissé de difficultés.

Liszt, chez qui le pianiste a toujours fait tort au compositeur, est à n'en pas douter l'un des plus grands musiciens et l'un des plus superbes coloristes qui aient existé. Nul n'a manié avec plus de science et d'ampleur la matière sonore. Et que d'idées, que d'invention dans la facture chez ce vigoureux symphoniste, lequel était un surprenant et délicieux mélodiste ! Quand se décidera-t-on à mettre à sa vraie place — à la première — ce puissant artiste qui fut, avec Berlioz, un des plus originaux, un des plus romantiques créateurs de beauté musicale et peut-être, dans son genre, un plus extraordinaire révolutionnaire que Wagner ? Quand se décidera-t-on à donner quelques-unes de ses œuvres les plus vastes et les plus grandioses : *Dante-Symphonie*, et *Faust-Symphonie* par exemple, ou simplement et par ordre chronologique, ces douze *poèmes symphoniques* qu'il inventa et dont il fixa la formule ? Quand ouïra-t-on ces merveilles ?

Après la supérieure et parfaite exécution du *Concerto* de Liszt, M. Casadesus interpréta divinement *Reflets dans l'eau* de Debussy, *Forlane* (du Tombeau de Couperin) de Ravel, *Bourrée fantasque* de Chabrier et un autre morceau, non inscrit au programme, que les applaudissements orageux et sans fin du public lui réclamèrent impérieusement.

Rarement acclamations et ovations furent plus unanimes et mieux justifiées. Depuis Risler et Cortot nous n'avions pas entendu un pianiste de la classe de M. Robert Casadesus.

Antar, Symphonie descriptive de Rimsky-Korsakow, la *Jeunesse d'Hercule* (poème symphonique) de Saint-Saëns et la *Marche Solennelle* de Wagner valurent à M. Léon Jehin et à son orchestre de chaleureux bravos. A. C.

AGENCE COMMERCIALE

M. MARCHETTI, propriétaire-directeur,
20, rue Caroline, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date du 28 février 1927, enregistré, Mme veuve Françoise SERVETTI-CASTELLANO, hôtelière à Monaco, a vendu à Mme Mélina JASPARD-RHEIN, propriétaire à Monaco, le fonds de commerce de restaurant, pension de famille, café, buvette, vins et spiritueux en gros et détail, qu'elle exploitait à Monaco, avenue Saint-Martin, n° 3, et rue des Vieilles-Casernes, n° 4.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans les délais légaux, entre les mains de M. Marchetti, directeur-propriétaire de l'Agence Commerciale, rue Caroline, n° 20, à Monaco (Condamine).

Cession de Fonds de Commerce

(Première Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du 22 janvier 1927, enregistré, M^{me} Lucie HUBNER, épouse de M. Adolphe BACHRACH, a sous-loué à M^{me} Louise-Marguerite STUBBE, épouse de M. HER-TOGE, le restaurant et bar de l'Hôtel de Bordeaux et lui en a loué l'exploitation du 22 janvier 1927 au 22 mai 1927.

M^{me} Hertoge gèrera le restaurant à ses risques et périls, M^{me} Bachrach n'est pas responsable de cette gestion.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et la Méditerranée**Visitez la Corse, Ile de Beauté**

Les Services Automobiles P.-L.-M. d'excursions en Corse sont rétablis depuis le 1^{er} janvier 1927.

Des voitures partent d'Ajaccio tous les jours pour effectuer le Circuit des Calanches de Piana et du Golfe de Porto. D'autres quittent Ajaccio les dimanche et mercredi pour faire, en deux jours, le Circuit de Bonifacio et de Bavella.

Au départ de Bastia, le Circuit du Cap Corse a lieu les dimanche, lundi, mercredi et jeudi. Au printemps prochain, ce Circuit sera effectué chaque jour et d'autres Services seront mis en circulation entre Ajaccio et Ile Rousse, Bastia et Ile Rousse, Ajaccio et Corte, par Piana; Ajaccio et Corte, par Bonifacio.

De même, fonctionneront les Circuits de la forêt de Valdoniello et du défilé de l'Inzecca, au départ de Corte; le Circuit de la Castagniccia au départ de Bastia.

Les principales gares P.-L.-M. délivrent des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Ile Rousse, les gares de Corte, Ghisonaccia et Vizzavona.

ASSURANCES**Incendie - Vie - Accidents - Vol**

L. PERUGGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La FoncièreLA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.Comp^{ie} d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances des transports-valeurs. Assurances contre les risques de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.**La Préservatrice**C^{ie} Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, tramways, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice, bris des glaces. Responsabilité civile des entrepreneurs.**Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil**J.-B. FARAUT (6, avenue de la Gare, Monaco
et
Villa Le Vallonnel, Beausoleil.**APPAREILS et PLOMBERIE
SANITAIRES****Henri CHOINIÈRE**

18, Boulevard des Moulins

MONTE CARLO

TÉLÉPHONE : 0-08

FUMISTERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
Distribution d'Eau chaude.**CRÉDIT FONCIER DE MONACO****Banque Monégasque**

Autorisée par Ordonnance Souveraine du 13 juillet 1922

Siège Social : MONACO11, boulevard Albert I^{er} — Téléphones : 5-86 et 6-85**Agence à MONTE-CARLO**

Nouvel Hôtel de Paris — Téléphones : 2-93 et 5-55

Comptes de Chèques.Ouverture de crédits en compte courant.
Escompte du papier de commerce. — Dépôts de titres.
Paiements de tous coupons aux meilleures conditions.
Valeurs locales.
Location de compartiments de coffre-forts.**CHANGE.**

L'Agence de MONTE-CARLO reste ouverte pour le change pendant la saison, les samedis, veilles de fêtes après-midi et les dimanches jusqu'à midi.

*Toutes opérations de banque, de titres
et de bourse au comptant et à terme.***NOMBREUX CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER****Comptoir National d'Escompte****DE PARIS**Société Anonyme au Capital de
250 millions de francs entièrement versés.**AGENCES DE**MONTE CARLO : *Galerie Charles III*
LA CONDAMINE : *25, Boulevard Albert I^{er}*
MENTON : *Avenue Félix-Faure*Escompte :: Recouvrements :: Chèques
Dépôts de Fonds à vue :: Dépôts de Titres
Ordres de Bourses :: Avances sur Titres
Mandats de voyage :: Lettres de Crédit
Change de Monnaies étrangères
Location de Coffres-forts**Caveaux Spéciaux
pour la garde des Titres, Colis et Objets précieux****ASSURANCES**INCENDIE — VIE — ACCIDENTS — VOL
RENTES VIAGÈRES — CHOMAGE**LA FRANCE** =====Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1837
A PARIS, 14, rue de Grammont
Capital social : 20 millions**LA CONCORDE** =====Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1905
A PARIS, 72, rue Saint-Lazare
Capital social : 10 millions

LOUIS BIENVENU

AGENT GÉNÉRAL

1, avenue Crovetto (boulevard de l'Ouest), MONACO
— Téléphone (5-54). —**Les Annales**La manucure, décrite par Louis-Léon Martin; une promenade en Palestine Sioniste, par Pierre Bonardi; une fantaisie sur le saint Charlemagne, par Michel Beaucaire; la lettre d'Yvonne Sarcey; des articles, des poèmes d'actualité de Henry Bidou, André Lang, Michel Zamacoïs, Ernest Pérochon, Gérard Bauër, G. de Pawlowski: tel est le sommaire du numéro des *Annales* lequel est vendu partout: 1 franc et qui contient, en outre, un intéressant supplément musical.**SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT****INDUSTRIEL et COMMERCIAL et de DÉPÔTS**

Société Anonyme fondée en 1865.

Capital : **75 millions**. - Réserves : **25.850.000**.*Siège social à MARSEILLE, 75, rue Paradis.
Succursale à PARIS, 4, rue Auber.*Président : **M. Edouard Cazalet**.**Groupe des Agences de Nice :**NICE, 45, boulevard Dubouchage. =====
MONTE CARLO (Park-Palace). =====
MONACO (La Condamine) 45, rue Grimaldi. =====
MENTON, 1, rue de Verdun. =====*Correspondants dans toutes les villes de France
et principales villes de l'Étranger.***Opérations de la Société :** Comptes de dépôts productifs d'intérêts. — Envoi et transfert de fonds et délivrance de chèques pour la France et l'Étranger. — Garde de titres. — Escompte. — Recouvrements. — Change de monnaie. — Garde d'objets précieux. — Encaissement de coupons. — Avances garanties. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Lettres de crédit.**BULLETIN**

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR**Titres frappés d'opposition.**Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 25 mars 1926. Dix-sept Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 18652 à 18656 inclus, 64314, 64320 à 64323 inclus, 165791 à 165797 inclus.Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 7 avril 1926. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 917, 4665, 6887 et 19418.Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 12 mai 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 35225.Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 14 juin 1926. Un livret de petit dépôt au porteur de la Banca Commerciale Italiana (France), portant le numéro 433.Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 juin 1926. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 10487 et 36095.Exploit de M^e Charles Soccal, huissier à Monaco, en date du 4 août 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22566.Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 1^{er} octobre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 36613.Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 21 octobre 1926. Six Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, portant les numéros 13354, 305303, 306730, 348772 à 348774 inclus.**Mainlevées d'opposition.**Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 4 mars 1926. Deux Actions de la Société de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, portant les numéros 717 et 25558.Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 9 mars 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 38951.Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 mars 1926. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 38950 et 55089.Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 12 avril 1926. Dix Actions de la Société de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, portant les numéros 4141, 4142, 8879, 8880, 10555, 15676 à 15680 inclus.Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 4 mai 1926. Trois Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 28961, 28962 et 33712.Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 14 juin 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22556.Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 septembre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 38961.**Titres frappés de déchéance.**

Néant.

Le Gérant : LOUIS AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. -- 1927.